



Communiqué de presse **Bruxelles, 15 juillet 2026**

Incendie sur le chantier OXY à Bruxelles : soutien aux travailleurs et vigilance en matière de sécurité

La **CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE)** et **ACV-CSC METEA** ont appris avec une profonde consternation l'incendie qui s'est déclaré mardi matin sur le chantier OXY, à proximité de la place De Brouckère à Bruxelles.

Nos pensées vont avant tout aux victimes, à leurs familles, à leurs collègues ainsi qu'à l'ensemble des travailleurs touchés par cette tragédie.

Dès les premières heures qui ont suivi l'incident, des représentants de nos organisations se sont rendus sur place afin d'apporter leur soutien aux travailleurs évacués et d'évaluer leurs besoins. La majorité d'entre eux a été accueillie dans le bâtiment Brucity, où nous avons pu constater la vive inquiétude, l'émotion et le choc suscités par ces événements.

Nous tenons à saluer le travail remarquable des services de secours, qui sont intervenus rapidement dans des circonstances particulièrement difficiles. Les travailleurs présents sur le chantier méritent également d'être salués pour leur sang-froid et le respect des consignes d'évacuation.

Une enquête est en cours afin de déterminer l'origine de l'incendie et nous espérons que les circonstances exactes de cette tragédie seront rapidement établies.

Cet événement rappelle combien la sécurité et le bien-être au travail doivent demeurer une priorité absolue pour l'ensemble des acteurs concernés. Chaque travailleur a le droit d'exercer son métier dans des conditions garantissant pleinement sa sécurité et sa santé.

La sécurité des travailleurs n'est pas une variable d'ajustement. Aucune contrainte de planning, aucune considération de rentabilité ni aucune pression liée aux délais ne peut jamais primer sur la protection de la vie humaine. Si l'enquête devait mettre en évidence des manquements, toutes les responsabilités devront être assumées et tous les enseignements devront être tirés afin qu'un tel drame ne puisse plus se reproduire.

Les travailleurs ont le droit d'exercer leur métier dans des conditions qui garantissent pleinement leur sécurité et leur santé. Nos organisations syndicales resteront mobilisées

aux côtés des travailleurs et de leurs familles, tant durant cette période difficile que dans le cadre du suivi des enquêtes qui seront menées.

Dans l'attente de nouvelles informations, nous appelons chacun au respect des victimes, de leurs proches et du travail des services de secours.

Pour plus d'informations :

- Cihan Durmaz, Secrétaire régional CSCBIE, cihan.durmaz@acv-csc.be, 0478/77.33.19
- Tom Vrijens, Secrétaire Général ACV-CSC METEA, tom.vrijens@acv-csc.be, 0476/52.76.61